



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

DELEGUES AUX ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04-77-44-51-90

PV N° 17 DU SAMEDI 10/12/2022

Réunion du 5 décembre 2022

Président : M. Francis VIDRY : 06 14 47 88 16

RAPPEL IMPORTANT

Les clubs souhaitant un délégué, lors d'un match de coupe ou de championnat, doivent en faire la demande, obligatoirement par écrit.

Article 51 des Règlements du District : le District se réserve le droit, pour la régularité des rencontres, de désigner un délégué lorsqu'il le jugera utile, etc....

Match à risques, places en jeu, etc..., **après avis de la Commission de Prévention.**

RAPPORTS : ceux-ci doivent être rédigés directement en ligne, depuis votre compte personnel « MY FFF »

SAMEDI 10 DECEMBRE

- U18 D1, à 14h30

COMMELLE contre **VEAUCHE 2**

Match à huis clos, se rapprocher de l'article 25.4.2, des RS du District de la Loire

Délégués à la charge de Commelle (décision de la Commission de Discipline) :

MM. Franck ANGUAL et André MAGNIN

DIMANCHE 11 DECEMBRE

-SENIORS D2 Poule A, à 13h

ST PAUL EN JAREZ 2 contre **CHATEAUNEUF**

Délégué avec GO-PRO, à la charge de St Paul en Jarez : **M. Patrick GADEYNE**

- SENIORS D4 Poule F, à 12h30

SE. PORTUGAIS contre **RIC. O. DU MONTCEL**

Délégué à la charge de Se. Portugais : **M. Hanafi CHERAKRAK**